

208C0513
FR0000030181-FS193

19 mars 2008

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS

(Eurolist)

Complément à D&I 208C0503 en date du 18 mars 2008

Par courrier du 18 mars 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Cardif Assurance Vie déclare agir seul sur l'ensemble des opérations effectuées sur le titre FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS et n'a pas l'intention de poursuivre ses achats.

Cardif Assurance Vie dispose d'un membre au conseil de surveillance de FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS et il n'est pas prévu de changement dans les douze prochains mois.

Cardif Assurance Vie n'a pas l'intention de prendre le contrôle de cette société. »
